FORMATION PÉDAGOGIQUE DES PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La formation pédagogique préalable à l'enseignement pour les professeurs de l'enseignement supérieur et même pour ceux des collèges n'est pas une pratique commune. Les professeurs qui enseignent à ces niveaux doivent être d'abord des spécialistes de disciplines. Cependant, la préoccupation des questions pédagogiques et une certaine maîtrise de ce champ est de nature à rendre ces professeurs plus efficaces. De même que dans tous les métiers, au-delà de la formation initiale, les organisations poussent au perfectionnement de leur personnel, les institutions d'enseignement supérieur doivent se préoccuper du perfectionnement pédagogique de leurs professeurs.

Ce perfectionnement en cours d'emploi doit avoir les caractéristiques suivantes:

- ce doit être un perfectionnement sur mesure qui tient compte et s'appuie sur l'expérience professionnelle, Ce qui fait l'efficience d'un perfectionnement professionnel en cours d'emploi, c'est l'intégration du perfectionnement à la vie quotidienne de celui qui se perfectionne. Ainsi, les professeurs doivent pouvoir bénéficier de modèles de perfectionnement où ils sont impliqués dans l'identification des besoins, la détermination des objectifs ainsi que dans la conception et l'évaluation des activités de perfectionnement;

- ce doit être un perfectionnement qui regroupe des professeurs enseignant dans plusieurs disciplines. Le rôle privilégié chez le professeur d'enseignement supérieur est celui de spécialiste de la discipline. Toute l'organisation, et notamment le regroupement par département, renforce les relations professionnelles autour de la discipline. Mais dans ce contexte, de façon générale, le professeur de l'enseignement supérieur vit dans une situation d'isolement professionnel relativement à une des facettes de son métier, celui d'enseignant. L'organisation d'activités de perfectionnement pédagogique regroupant des professeurs de différentes disciplines brise cet isolement et permet de mieux faire surgir les problématiques relatives à l'acquisition des savoirs;

- ce doit être un perfectionnement qui utilise de façon privilégiée les ressources existant dans ses réseaux. Le perfectionnement en cours d'emploi obtient de bien meilleurs résultats quand la maîtrise des compétences que l'on veut acquérir est déjà assurée par un pair qui montre ce qu'il a déjà acquis.

Ce sont ces principes qui guident de façon plus ou moins explicite les perfectionnements assurés par les services pédagogiques de quelques universités. Ce sont eux aussi qui expliquent le succès auprès des professeurs du collégial du Certificat de perfectionnement en enseignement collégial offert par l'Université de Sherbrooke. Le programme Performa, établi par cette université en concertation avec les collèges, fait siens de façon explicite ces principes.